

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 12 mai 2016

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	7
- votants	7
- absents	4
- exclus	0

L'an deux mille seize, le douze mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Etaient présents : AURIERES Raymond, CARSAC Lucette, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, *formant la majorité des membres en exercice.*

Etaient absents/excusés : BREHAULT Thomas, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain.

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° CM12052016-02		
<u>OBJET</u>		
DM	N°	1 :
Annulation d'un titre	d'un	d'un
exercice antérieur		

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'une vente de terre avait été enregistrée en 2013 pour une personne décédée depuis, le titre impayé ne peut être réglé par sa succession qui s'interroge sur cet achat de terre puisque la personne en question n'était pas propriétaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'annuler ce titre, et donc de procéder à une décision modificative pour alimenter le compte 673 (titres annulés sur exercices antérieurs) d'un montant de 150 € de diminuer le compte 615228 (Entretien et réparations autres bâtiments) du même montant, sur le budget 2016.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 17 mai 2016.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 17/05/2016
et publication ou
notification
du 17/05/2016*

Le Maire,
Raymond AURIERES.